

COMMUNE DE LABERGEMENT-LES- SEURRE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 21 avril 2016 à 20h00 à la mairie sous la présidence de M Jean-Pierre Fleury, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, DUFOUR Joëlle, ROUSSINE Evelyne, Messieurs FLEURY Jean-Pierre, BARISSET André, POULET Daniel, CAMPOS Laurent, JARDON Stéphane, JEANNIARD Pascal, LE VACON Maurice, PACAUT Christian, POULET Robert, THOMAS Ludovic

Procurations : HERCHUEL Christophe à BARISSET André, BIDAULT Marie-Françoise à FLEURY Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Joëlle DUFOUR

En ouverture de séance, le Maire demande aux conseillers si le procès-verbal de la précédente réunion appelle de leur part des remarques ou oppositions.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du 24 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

I) Subventions aux associations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

- Amicale des Cafards : 1 000 €
- 1, 2, 3 promenons-nous (Maison de retraite Cordelier) : 500 €
- Coopérative scolaire de l'école de Labergement : 600 €
- Société de chasse : 200 €
- L'Art bergement : 350 €
- Labergement Patrimoine : 350 €

Soit une somme globale de 3 000 €

II) Rapports des commissions :

Forêt :

La vente à l'ONF des houppiers des parcelles forestières 4b et 9b a rapporté 10 434,42 € à la commune, soit un bilan de 12,60€ le m3.

La date de l'ouverture de la coupe pour le débardage des affouages sera donnée par l'agent ONF, il ne pourra se faire que sur sol porteur, de même que le fendage avec tracteur.

Voirie :

- ✓ Les dossiers de demande de subventions concernant les travaux de voirie 2017 devant être déposés avant le 30 septembre prochain auprès du Conseil Départemental, la commission voirie s'est réunie le 11 avril dernier afin d'établir le programme de travaux et propose la réfection de 2 km de rue : rue du Pont Barnier, rue du Cornot, petite rue de Jossigny et rue du Bas. Le conseil municipal valide cette proposition, les entreprises vont être contactées afin d'obtenir les devis correspondants.
- ✓ Le panneau « sens interdit » situé sur la petite route de Beaune restera en place. La rue du Lavoir sera prochainement en sens unique, le sens de circulation reste à déterminer.
- ✓ Le Conseil municipal valide l'acquisition de 5 panneaux « Voisins vigilants » qui seront disposés aux différentes entrées du village.
- ✓ Les travaux de fauchage seront encore pour cette année, réalisés par l'entreprise POIFFAUD.
- ✓ Suite à la panne du broyeur 3 points, le devis de réparation s'élevant à 1 141 € alors que le prix d'un neuf est de 1 440 €, le conseil municipal décide d'investir dans un matériel neuf.

Bâtiments :

- ✓ Le conseil municipal valide le projet de réfection des toits des logements communaux situés à l'école, des devis vont être demandés auprès des entreprises locales.
- ✓ Les deux salles de classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 vont être rénovées. Afin de ne pas perturber le bon fonctionnement de l'école, les travaux seront réalisés durant les vacances d'été 2016. Des devis sont en cours de réalisation.

Ecole :

- **CORRECTIF : l'inscription des enfants à l'école** pour la prochaine rentrée se déroulera **les jeudi 26 mai de 9h à 17h et vendredi 27 mai de 14h00 à 17h** à l'école sur présentation du certificat d'inscription de la mairie et de la photocopie du carnet de vaccination. Les enfants déjà inscrits à l'école maternelle et élémentaire à la rentrée 2014-2015 n'ont pas besoin d'être réinscrits.
- **Tableau numérique** : Suite à la demande de subvention déposée auprès de Monsieur Alain HOUPPERT, sénateur de la Côte d'Or, pour l'acquisition d'un tableau numérique, 700 € sont alloués à la commune dans le cadre de la réserve parlementaire.

III) Affaires et questions diverses :

Syndicat des eaux :

Des travaux de réfection de canalisation d'eau débuteront le mois prochain, rue Blanchot et Petite rue d'Enfer.

Communauté de communes :

Lors de sa séance du 30 mars dernier, le conseil communautaire a fixé le montant des attributions de compensation pour l'année 2016, notre commune devra verser la somme de 11 770,34 € à la communauté de communes.

Visite :

Madame Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice de la Côte d'Or viendra visiter la commune et s'entretenir avec les élus le lundi 2 mai de 16 heures 30 à 18 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Informations diverses

Dimanche 1^{er} mai : Marché aux fleurs organisé par l'Amicale des cafards

Place de la Mairie de 9 heures à 17 heures, fleurs en pot, à repiquer, plants de légumes, artisanat et produits du terroir (Légumes frais, miel, fromage, saucissons, escargot...) Buffet – Buvette.

Entrée Gratuite

Cérémonie du 8 mai 1945 : 11 heures 30 devant le monument aux Morts.